

ENCEM SE TRANSFORME...

Face aux contraintes, un système peut résister (rigidité), se déformer (élasticité ou flexibilité) ou se transformer (plasticité)...

A chacun sa stratégie.

Forte de 40 ans d'existence, **ENCEM** a résisté sur ses valeurs et ce qui a fondé sa création, être au service de la profession extractive.

ENCEM a su se montrer flexible dans les moments difficiles et continue de se transformer progressivement.

Nous vous invitons à suivre ces changements au fil de nos newsletters trimestrielles.



DEPUIS 1 AN, C'EST TOUTE L'ORGANISATION NUMÉRIQUE DE NOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL QUI EST EN CHANTIER !



Facilitant au passage le **télétravail** (des chartes ont été établies par chaque équipe dans les différentes agences) et les **visio-conférences** avec nos clients et nos partenaires.

Gain sur les temps de transport, flexibilité dans la gestion du temps de travail, réduction des temps de réunion... les **atouts du travail à distance** dépassent largement les enjeux sanitaires actuels.

A suivre...

LES « GESTES BARRIÈRES » POUR PROTÉGER L'ÉCONOMIE

Source: Centre des Jeunes D'Ingenieurs



J'honore mes factures



Je reporte plutôt qu'annule mes commandes



Je communique avec mes parties prenantes



J'utilise les aides de l'état de manière responsable/raisonnable

EDITO

Tous résilients, tous créatifs !

Adaptation, agilité, résilience*...

Des atouts nécessaires dans ces crises multifacettes qui marquent des **changements d'ampleur**.

Dans ces moments chaotiques mais **favorables à la créativité et à l'émergence de nouveaux modèles**, ENCEM **reste en veille des tendances** et vous accompagne dans vos projets et vos innovations.

A l'ordre du jour de ce 3^e numéro, la gestion de l'eau en période de sécheresse.

Bonne rentrée à tous !

* capacité à retrouver sa trajectoire initiale ou à en suivre une nouvelle, après une perturbation. L'usage actuel renvoie à la capacité d'adaptation d'un organisme dans un environnement complexe et changeant (ISO 14091).

SOMMAIRE



TÉLÉTRAVAIL, VISIO-CONFÉRENCE



SÉCHERESSE ET GESTION DE L'EAU



ACTU RÉGLEMENTAIRE DE L'ÉTÉ



SÈCHERESSE ET GESTION DE L'EAU

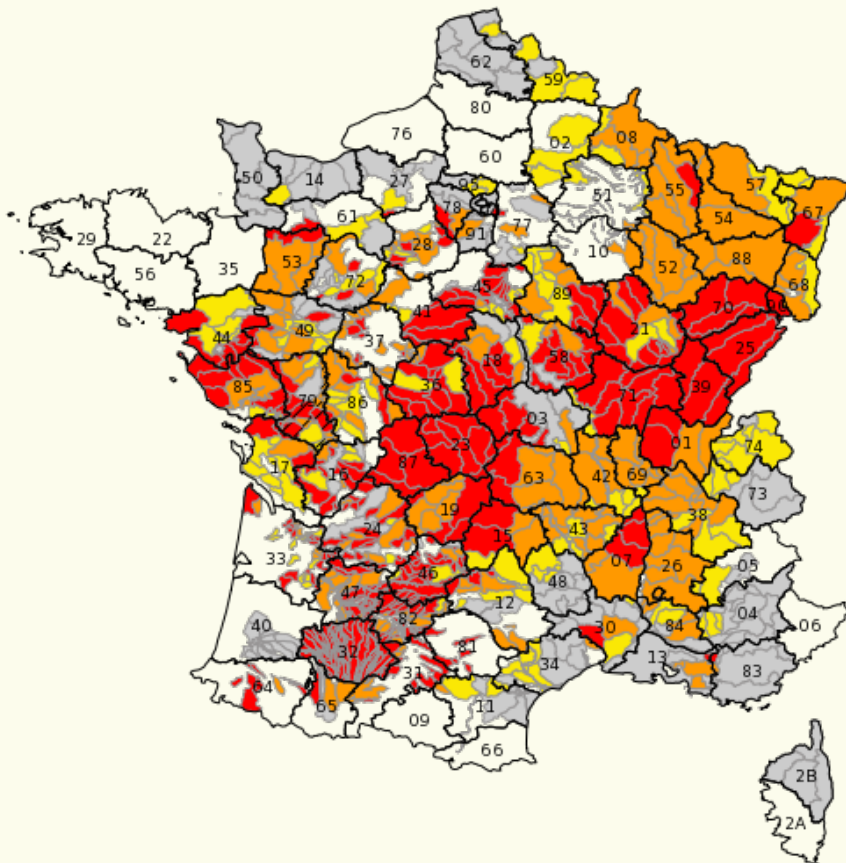


Cette année, **dès le mois de mai**, les Préfets ont pris les premiers **arrêtés de restriction d'eau** afin d'anticiper la sécheresse estivale.

Lavage des matériaux, abattement des poussières par aspersion, transport des matériaux par voie fluviale,...






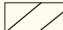
... autant de procédés, mesures et activités qui sont déjà **fragilisés** par ces sécheresses à répétition, qu'elles soient météorologiques, agricoles ou hydrologiques.

Quelques témoignages et solutions concrètes sur vos carrières.



Carte des arrêtés de restrictions,
publiée le 21/09/20 (Propluvia)

LÉGENDE

-  Départements
- Restrictions par département**
-  **Vigilance** : Information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau
-  **Alerte** : Réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieure à 50 % (ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine), mesures d'interdiction de manoeuvre de vanne, d'activité nautique, interdiction à certains heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs, de laver sa voiture...
-  **Alerte renforcée** : Réduction des prélèvements à des fins agricoles supérieures ou égales à 50 % (ou interdiction supérieure ou égale à 3,5 jours par semaine), limitation plus forte des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures... jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements
-  **Crise** : Arrêt des prélèvements non prioritaires y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité, civile, eau potable, salubrité)
-  **Zone d'alerte spécifique** aux eaux souterraines



“

TÉMOIGNAGES DE NOS CHEFS DE PROJETS...

“ Lors de l'instruction d'un dossier dans l'Aube, la DDT s'est inquiétée du fonctionnement du pompage d'appoint dans la Seine en période de sécheresse... ”

“ On s'attend à voir se développer un article «Restrictions en cas de sécheresse» dans les arrêtés préfectoraux ! ”








“ Impossibilité d'évacuer le tout-venant par péniches vers la station-forme de traitement car le niveau du

canal des Vosges est trop bas... le scénario de 2019 se répète en 2020... ”

“ Dans le cadre d'un dossier de renouvellement extension (Ain), le carrier a subi des pressions pour réduire ses prélèvements d'eau en rivière, prélèvements autorisés depuis 1964... ”



... ET QUELQUES SOLUTIONS À METTRE EN PLACE

-  Le remplissage du bassin d'eau claire aux horaires autorisés et son fonctionnement en circuit fermé uniquement.
-  Anticipation du stock de matériaux primaires lavés, avant la période estivale, puis fonctionnement avec le secondaire qui ne nécessite pas d'eau dans le process.
-  Récupération des eaux de toitures de l'ensemble des bâtiments, du réessuyage des stocks et mise en place d'une presse à boues avec récupération des eaux.
-  Eaux de ruissellement dirigées vers une succession de bassins de stockage pour une utilisation différée.
-  Préconisation d'une couverture de la cuve du clarificateur.
-  En cas de baisse de productivité d'un ouvrage, préférer son approfondissement ou la mise en place d'un 2^e pompage, au lieu d'augmenter la puissance de la pompe (risque de colmatage).
-  Hydrocyclonage, attrition, déshydratation des boues... l'innovation technologique promet aussi des économies d'eau de lavage sans compromettre la qualité des produits.

POUR ALLER PLUS LOIN : Voir le **dossier de Mines et carrières n° 280**, mai 2020



CE QU'ON A RETENU DE L'ACTU RÉGLEMENTAIRE DE CET ÉTÉ

Début juillet 2020, plusieurs textes sont parus dans le cadre de **la révision de la nomenclature des IOTA** (installations, ouvrages travaux et activités) ayant une incidence sur l'eau ou le fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Objectif de cette révision : la **simplification des procédures administratives** en clarifiant les périmètres des rubriques (rejet, plan d'eau...).

En Ile-de-France, la DRIEE propose une **charte d'engagement** avec les bureaux d'études pour **«Instruire plus vite les demandes d'autorisation environnementale»**.

Et en Bourgogne – Franche-Comté, c'est la démarche de **porter à connaissance relatif à la modification notable** d'une ICPE qui vise à être simplifiée par la mise en place d'un **outil d'aide à la décision en ligne** depuis cet été.



ÉVÈNEMENT À VENIR

LE CONGRÈS DE LA SIM
DU 6 AU 9 OCTOBRE 2020
À ANGERS (49)

ENCENM vous y accueillera sur le stand **B6** partagé avec l'UNICEM. A votre disposition pour échanger notamment sur **la production photovoltaïque en carrières**.

ENCHEM

PLUS DE 40 ANS À VOTRE SERVICE

Fort de son expérience dans le domaine des carrières, ENCEM est également :

Signataire de la charte d'engagement des bureaux d'études dans le domaine de l'**EVALUATION ENVIRONNEMENTALE** depuis 2015 avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Une entreprise engagée dans une véritable démarche de respect de ses parties prenantes conformément aux principes du Développement Durable.

ENCHEM est également **labellisé LUCIE 26 000 (label RSE)**

Charte
RELATIONS FOURNISSEURS
RESPONSABLES



NOS AGENCES

SIÈGE

16 bis Boulevard Jean Jaurès
92110 CLICHY
33 (0)1 44 01 47 61
contact@encem.com

NOUVELLE
ADRESSE

RÉGION GRAND-OUEST

BORDEAUX - 33 (0)5 56 81 90 82
NANTES - 33 (0)2 40 63 89 00

RÉGION NORD-CENTRE

ORLEANS - 33 (0)2 38 74 64 36
PARIS - 33 (0)1 44 01 47 61

RÉGION GRAND-EST

NANCY - 33 (0)3 83 67 62 32
STRASBOURG - 33 (0)3 88 25 00 34

RÉGION SUD-EST

LYON - 33 (0)4 78 78 80 60
MONTPELLIER - 33 (0)4 99 52 62 52

www.encem.com

NOS PRESTATIONS

DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES

- Demande d'autorisation environnementale (carrières, centrales à béton, centrales d'enrobage, projets soumis à la loi sur l'eau...);
- Demande d'enregistrement (plateformes de recyclages, ISDI...);
- Porter à connaissance de modification de conditions d'exploiter, de remise en état...;
- Demande d'examen au cas par cas (extension, nouvelle activité...);
- Plan de gestion des déchets d'extraction;
- Demande anticipée de diagnostic archéologique;
- Déclaration de fin d'activité;
- Demande de dérogation au titre des espèces protégées;
- Demande de défrichement.

ETUDES TECHNIQUES

- Constats et simulations acoustiques;
- Mesures de l'empoussièrement dans l'environnement;
- Etudes paysagères;
- Etude préalable à la compensation agricole;
- Diagnostic et études techniques;
- Suivi écologique;
- Hydrogéologie;
- Audits environnementaux;
- Modélisation / phasage 3D (sous logiciel LANDSIM);
- Diagnostic zone humide.

CONSEILS ET ASSISTANCE

- Etude de faisabilité;
- Cadrage de votre projet;
- Suivi des obligations environnementales.



QUIZZ

Bel exemple de cohabitation entre deux activités,
l'une de production et l'autre de restauration...
Que représentent ces anneaux ?

Réponse : Des parcs à saumons Atlantique et fruités fortio, installés dans le plan d'eau d'une gravière disacienne. La stabilité thermique et la dynamique active de la nappe en fond de gravière offrent aux pisciculteurs un milieu d'élevage idéal, permettant à terme le repeuplement du Rhin

